

Montagne

Stationnement, aire de bivouac... Le Sancy se prépare à refaire le plein de touristes cet été

Publié le 24/06/2021 à 16h32



Après une saison estivale 2020 record, le massif du Sancy (Puy-de-Dôme) s'apprête de nouveau à faire le plein de touristes, toujours avides de grands espaces. Alors que certains sites ont connu une surfréquentation l'année dernière, professionnels et collectivités expérimentent et s'organisent pour réguler les flux de population.

« Normalement, on a environ trois semaines très fortes avec plus de 80 % de remplissage des hébergements. L'an dernier, on était plutôt sur cinq et ce devrait être à nouveau le cas cet été, voire plus », avance Luc Stelly, le directeur de l'office de tourisme du Sancy. Une affluence record qui a conduit professionnels du tourisme et collectivités à prendre certaines dispositions.

Objectif : s'adapter pour mieux répartir les flux d'estivants, notamment parce que les sites « iconiques » ont été victimes de leur succès en 2020.

Rendre le stationnement payant sur certains sites

Chambon-sur-Lac compte deux incontournables : le lac et la vallée de Chadefour. « On a manqué d'emplacements l'an dernier pour garer et recevoir les gens correctement. Il fallait proposer des aménagements pour permettre plus de rotation », justifie le maire, Emmanuel Labasse.

Le stationnement y sera donc désormais payant en juillet et en août, ainsi que les week-ends de septembre. 90 centimes de l'heure à proximité immédiate du plan d'eau, et 4 euros les 4 heures ou 6 euros la journée à Chaudefour, dont le parking fait également l'objet de travaux d'agrandissement d'une cinquantaine de places.

Développer les aires d'accueil des camping-cars

Une réflexion est menée à l'échelle de la communauté de communes du massif du Sancy pour réguler des flux en hausse. Vice-président en charge du tourisme et maire du Mont-Dore, Sébastien Dubourg explique : « C'est une clientèle en forte progression dont on ne peut pas se passer. Il faut trouver des solutions et harmoniser la réglementation sur l'ensemble du territoire. Des aires supplémentaires vont être progressivement créées, à calibrer en fonction des besoins. » C'est déjà le cas, à Murol ou à Murat-le-Quaire, entre autres.



Des aires temporaires de délestages sont également envisagées pour les périodes les plus chargées. Luc Stelly ajoute : « Si on veut trouver un équilibre, il faut aussi être prêt à être plus tolérant quand la fréquentation est plus importante. On ne peut pas seulement dire : "Vous ne pouvez pas vous garer ici". Si on leur interdit un accès, il faut être en mesure de les réorienter ailleurs... et inversement. »

Proposer des alternatives aux circuits classiques

Sortir des sentiers battus ou tout du moins, inviter celles et ceux qui le souhaitent à faire un pas de côté et s'éloigner des circuits « classiques ».
« Concrètement, ce peut être de leur proposer des expériences similaires, en leur suggérant le puy de la Tâche, où ils trouveront un panorama à couper de souffle, plutôt que le puy de Sancy », cite Luc Stelly. Un accompagnateur en montagne, qui confie ne plus y mettre un pied en période estivale, abonde :

Pour moi, on perd l'intérêt de cette rando. Il y a une très forte pression sur dix endroits maximum dans l'ensemble du massif, alors qu'il y a tellement de beaux coins à faire découvrir !

Des rendez-vous comme Horizons Art Nature en Sancy s'inscrivent dans cette démarche et visent à mettre en lumière des coins moins connus.

« L'objectif est de valoriser tout le territoire, de faire en sorte que les gens naviguent sur l'ensemble des communes du massif et pas seulement sur les principales », complète Sébastien Dubourg.

Mettre en place une aire de bivouac

Pour la première fois, une aire va être testée à proximité du GR 30, à Chastreix. Une dizaine de tentes pourront s'y installer, avec point d'eau et sanitaires. Luc Stelly explique : « L'idée, c'est de dire aux campeurs : "On vous laisse l'aventure, avec un certain nombre de services et on essaie de réguler". » Et de poursuivre :

On sentait que l'itinérance prenait de l'ampleur ces dernières années. La crise du covid et la très forte fréquentation ont été des accélérateurs pour expérimenter plusieurs choses.

Améliorer la gestion des déchets

Terminées, les petites poubelles qui débordent et les papiers qui s'envolent au premier coup de vent sur la plage du lac Chambon, labellisée Pavillon bleu. Un centre de tri principal, installé un peu plus loin, sur le parking, les remplace.



« Cela existe ailleurs et l'on se rend compte qu'il n'y a pas plus de déchets. Cela permet aussi d'être plus efficace. Le personnel passe moins de temps à vider les poubelles et peut se concentrer sur d'autres missions », explique Emmanuel Labasse.

Pour rappel, le nombre de collectes de déchets est multiplié par deux en saison dans le Sancy, passant de trois à six tournées par semaine, avec une hausse de 40 % du tonnage de déchets ménagers et de tri sélectif.

Sensibiliser encore plus les estivants à l'environnement

Trois gardes nature veillent sur le massif en saison. Cette année, ils seront sept. Un renfort qui s'inscrit dans le cadre du financement des réserves naturelles par l'État. « Cela tombe très bien car on sait qu'on va encore avoir du monde. Ils seront vraiment là pour aller vers les gens, par équipe de deux, aux entrées de vallée ou sur les crêtes », souligne Christine Montoloy, directrice adjointe du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne.

Des actions de sensibilisation supplémentaires bienvenues car l'été dernier, « certains touristes, qui allaient plutôt à la plage, ont préféré fuir la foule et venir en montagne. Ces personnes n'ont pas forcément l'habitude d'évoluer dans des milieux naturels et ruraux. Il faut acculturer ce public sur la façon de randonner et d'être dans ces milieux. Être discret, ça s'apprend ! »

Baliser les chemins en fonction de l'affluence

C'est le cas depuis de nombreuses années. Christine Montoloy développe : « Dans la vallée de Chaudesfour par exemple, certains ont été effacés et d'autres recréés pour respecter les zones de tranquillité de la faune. De gros travaux ont

aussi été réalisés au niveau du puy de Sancy, avec la mise en place de toiles coco (*filets anti-érosion, ndlr*) pour que la végétation puisse reprendre.



L'objectif est aussi de rendre ces itinéraires confortables pour que les gens restent sur les sentiers. Il y aura peut-être un côté moins agréable pour eux de marcher avec du monde, mais c'est primordial. »

Marielle Bastide